



VALCOURT
te fait la
COUR



Une ville prête à t'accueillir. Un terrain pour t'y construire.

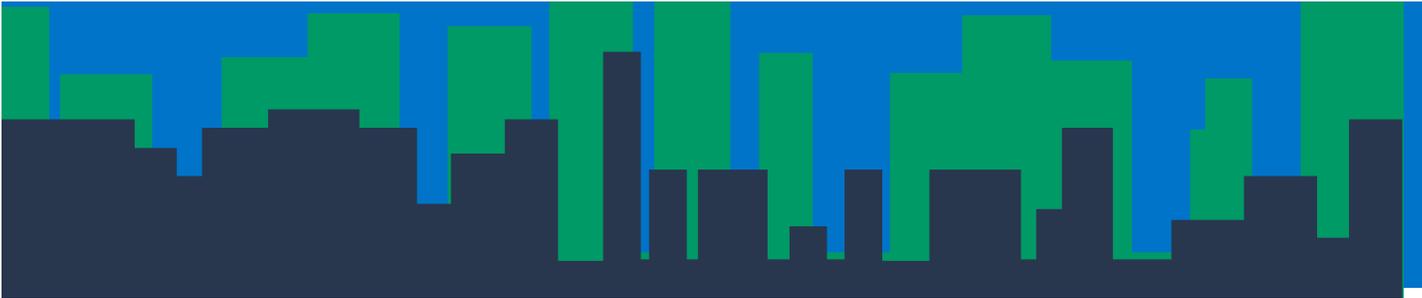
Installez-vous à Valcourt et **bénéficiez d'un crédit de taxes équivalent au prix de votre terrain!*** Les terrains disponibles dans cette offre se retrouvent dans le magnifique secteur du Boisé du Ruisseau. Vous profiterez d'une qualité de vie inégalée dans un univers entre la ville et la campagne. À Valcourt, il y a tout ce dont vous avez besoin, il ne manque que vous !

*Prenez note que pour pouvoir bénéficier de l'offre, vous devez construire sur le terrain choisi une maison unifamiliale de plus de 175 000 \$ dans un délai de 18 mois après l'achat. Le montant du crédit de taxes est basé sur le prix du terrain selon l'évaluation municipale. Certaines autres conditions s'appliquent. Consultez notre site web pour en savoir plus !

valcourttefaitlacour.ca

450 532-1338





PROGRAMME DE REVITALISATION VILLE DE VALCOURT...EN BREF !

Dans le but d'attirer de nouvelles familles à s'établir dans la Ville de Valcourt, un projet de revitalisation a été adopté.
En voici les détails :

Avantages

- Crédit de taxes foncières allant jusqu'à 8 000\$ pour une maison unifamiliale ou un jumelé (appliqué au prorata de la valeur des unités) ;
- Crédit de taxes foncières allant jusqu'à 15 000\$ pour un immeuble multi-logements ;
- Crédit de taxes réparti sur un maximum de 5 ans, établi selon la valeur de la construction.

Conditions

- Valeur minimum de :
 - 175 000\$ pour une maison unifamiliale ;
 - 100 000\$ par unité pour un jumelé ;
 - 300 000\$ pour un immeuble multi-logement
- Délai de 18 mois pour construire suite à l'achat d'un terrain ;
- La construction doit être faite dans le secteur défini par le projet ;
- Secteur assujéti à un PIIA (règlement #615)
- En cas de vente, le crédit de taxes foncières est transféré au nouveau propriétaire puisqu'il est rattaché à l'unité construite.

Qui peut en bénéficier?

- Ouvert aux personnes physiques ou morales*
- Ouvert aux entrepreneurs
- Ouvert aux citoyens actuels de Valcourt
- Ouvert à toute nouvelle famille souhaitant s'offrir une qualité de vie exceptionnelle dans un milieu dynamique et sécuritaire !

*Un maximum de quatre lots peut être acheté par une personne ou une entreprise au cours du même exercice financier

Installez-vous dans le Boisé du Ruisseau et profitez vous aussi des avantages de devenir Valcourtois !

N° 52

Mars
2020



www.valcourt.ca

L'Informateur



Un projet de
vie à réaliser.
Un terrain pour
le concrétiser.



valcourttefaitlacour.ca



Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt

Toutes les informations dans le cahier
spécial en couverture de L'Informateur
de mars 2020

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-7

Entrée en vigueur de règlements
Consultation publique
Nouveau Directeur Incendie
Permis de construction

Sécurité Civile 9

La Sécurité Civile en bref

Vie Scolaire 10

Nouvelles chroniques de La Chanterelle
Offre d'emploi

Vie Communautaire 12-13

Un logo pour l'intégration

Vie Culturelle 14-15

Centre Culturel
Ciné-Club
Musée

Sport & Loisirs 16-20

Offre d'emploi
Bénévoles recherchés
Inscriptions au camp de jour

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450 521-8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450 532-1338

L'agenda de Valcourt

13 mars	L'heure du compte en pyjama à la bibliothèque
18 mars	Conférence Le nouveau Guide alimentaire Canadien au Centre Culturel
18-19 mars	Vente de feu du GPSV
19 mars	Ciné-Club Kuessipan au Centre Culturel
21 mars	Souper du CPA au Centre Communautaire
24 mars	Rencontre amicale Présentation de l'offre de service du CABVER
25 mars	Début des inscription en personne pour les activités de la Ville
27 mars	Jeunes Curieux La chasse aux cocos au Centre Culturel
31 mars	Fin de l'interdiction de stationner dans les rues de Valcourt
3 avril	Spectacle Bro and Sister au Centre Culturel
6 avril	Assemblée du Conseil et assemblée publique à l'Hôtel de Ville
8 avril	Conférence Une âme et sa quincaillerie au Centre Culturel

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,
Valcourt JOE 2L0

Aréna : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

(Après-midi sur rendez-vous seulement)

Téléphone : 450 532-3313

Télécopieur : 450 532-3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



Avis Public

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 560-10

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « *Règlement 560-10 amendant le règlement de zonage 560* » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François le 11 février 2020 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 20 février 2020.

Manon Beauchemin, Greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 561-2

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « *Règlement 561-2 amendant le règlement de lotissement 561* » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François le 11 février 2020 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 20 février 2020.

Manon Beauchemin, Greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 615

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « *Règlement 615 sur les plans d'implantation et d'insertion architecturale* » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le 08 janvier 2020 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 11 février 2020.

Manon Beauchemin, Greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 616

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « *Règlement 616 sur les usages conditionnels* » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François le 11 février 2020 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 20 février 2020.

Manon Beauchemin, Greffière

Avis Public

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur :

Le projet de « Règlement 559-4 amendant le règlement 559 – Plan d'urbanisme »

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 9 mars 2020, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant : « **Règlement 559-4 amendant le règlement 559 - Plan d'urbanisme** »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 6 avril 2020, à 18h30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin

- D'agrandir l'aire d'affectation industrielle à même une partie de l'aire d'affectation agricole, sur le lot 3 926 254, de façon à se juxtaposer sur le périmètre d'urbanisation;
- D'actualiser le plan VALV-020-Z01, en tenant compte des modifications apportées à la représentation cartographique des cours d'eau et des lots entre le 7 mai 2012 et le 9 mars 2020;

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 13h00.

Ce projet ne comprend pas de disposition devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Valcourt, ce 10 mars 2020

Manon Beauchemin, Greffière

Le projet de « Règlement 560-11 amendant le règlement de zonage 560 »

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 9 mars 2020, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant : « **Règlement 560-11 amendant le règlement de zonage 560** »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 6 avril 2020, à 18h30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'agrandir la zone I-1 à même une partie de la zone A-2, sur le lot 3 926 254, de façon à se juxtaposer sur le périmètre d'urbanisation;
- D'actualiser le plan VALV-020-Z01, en tenant compte des modifications apportées à la représentation cartographique des cours d'eau et des lots entre le 7 mai 2012 et le 9 mars 2020;
- De modifier le numéro de règlement faisant référence au Règlement sur les usages conditionnels;
- D'ajouter un usage autorisé dans la zone CV-2.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 13h00.

Ce projet comprend certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Valcourt, ce 10 mars 2020

Manon Beauchemin, Greffière



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ INCENDIE

Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
450 532-1900
incendievalcourt@cooptel.qc.ca



Nomination de Monsieur Frédéric Martineau à titre de Directeur du Service de Sécurité Incendie

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 février dernier, le conseil d'administration de la Régie a nommé monsieur Frédéric Martineau à titre de Directeur du Service de Sécurité Incendie.

Monsieur Martineau cumule 10 années de services à la Régie et occupe également le poste de Technicien Concepteur Sénior chez BRP.

La Régie est heureuse d'accueillir monsieur Martineau dans ses nouvelles fonctions.

Les membres du conseil d'administration souhaitent également remercier monsieur Éric Arsenault qui a été aux commandes du service durant les 5 dernières années.

Secteurs visés par les visites préventives de risques faibles en 2020 (vérification des avertisseurs par les pompiers)

Si vous demeurez sur l'une des rues mentionnées ci-dessous, il est possible qu'une équipe de pompier passe chez vous au cours de l'année 2020 pour effectuer une vérification des avertisseurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone et des extincteurs. Le but de la démarche n'est pas d'émettre des avis d'infraction, mais bien de sensibiliser les gens à l'importance d'avoir des dispositifs en état de marche. Bien que nos pompiers soient respectueux de la volonté des citoyens en ce qui à trait à l'accès à leur propriété, ils ont, selon *l'article 5 du Règlement municipal 554 Règlement de prévention en matière de sécurité incendie*, disponible sur notre site Web, le droit de visiter et examiner, entre 9h et 19h, toute propriété mobilière et immobilière pour constater si la construction ou l'occupation des lieux, les installations et les opérations sont conformes aux exigences du règlement municipal. Prenez note que nos pompiers seront en uniforme et vous présenteront une pièce d'identité lors des visites. Ne laissez pas entrer chez vous un individu en civil, surtout s'il ne s'identifie pas clairement comme représentant de la Régie.

- Place Alcide-Gratton
- Place André-Marcoux
- Rue Archambault
- Rue Bissonnette
- Rue Blanchard
- Place des Cormiers
- Boulevard des Cyprès
- Boulevard des Érables
- Rue des Érables
- Rue Éthier
- Avenue J.-A.-Bombardier
- Rue J.-A.-Bombardier
- Rue Langlois
- Place des Lilas
- Place des Mélèzes
- Rue Racine
- Place de la Sapinière

Levée de l'interdiction de stationner dans les rues le 31 mars

À titre de rappel, le stationnement sur rue est public, et il peut donc être utilisé par tout le monde. Si aucune contrainte n'est indiquée, il peut être utilisé en tout temps à l'exception du 15 novembre au 31 mars où il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit de minuit à 7h.

Règlement général de la Ville de Valcourt 608 (article 84).

Remarque : Nous ne sommes pas exempts de bonnes bordées de neige, même après le 31 mars. Nous demandons donc votre collaboration afin de ne pas vous stationner en bordure de rue lorsqu'il neige ou lors d'opération de ramassage de la neige.

Véhicule en marche

Il est interdit de laisser un véhicule en marche plus de dix minutes, dans une rue, une entrée privée ou un stationnement public de la ville. *Règlement général de la Ville de Valcourt #608 (article 19).*

Déversement de neige

Attention au déversement de neige dans la rue ou sur un autre terrain que le vôtre.

Tel que stipulé au *Règlement général de la Ville de Valcourt #608 (article 14)* et au *Code de sécurité routière du Québec (section 1, c vi. Art.498)*.

« Nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur un chemin public. »

Avec les températures plus douces qui arrivent, nous demandons votre collaboration pour éviter de déverser la neige amassée sur votre terrain dans la rue. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété. Si vous souhaitez étendre le banc de neige, veuillez le faire dans votre entrée ou sur votre terrain.

Merci de respecter la sécurité de chacun !



Balayage des trottoirs et des rues

Si la température le permet, le service des travaux publics procédera au balayage des trottoirs et des rues à la fin de la période de dégel (norme du ministère des Transports du Québec), habituellement au cours du mois de mai.

Pourquoi attendre la fin de la période de gel ?

En temps de dégel, les infrastructures routières ont une portance moins élevée que le reste de l'année. Les balais de rue, lorsqu'ils circulent sur le réseau routier, remplissent leur réservoir de l'abrasif qui a été utilisé durant la saison hivernale. La charge du matériel accumulé peut endommager les bordures de rue, où les véhicules se stationnent généralement. Un passage trop hâtif des balais de rue peut entraîner des problèmes structuraux tels que la présence de trous dans la chaussée, d'ornières, d'affaissements ou de soulèvements localisés (ventre de bœuf). Tous ces bris représentent des coûts additionnels de réparation pour les contribuables. Reporter le balayage des rues à la fin de la période de dégel permettra de réduire les risques de bris de la chaussée.

Ainsi, à la fin de la période de dégel (vers la mi-mai), la chaussée retrouve sa capacité portante, ce qui permet de réaliser le balayage des rues à moindre coût. Aussi, cette période de temps additionnelle permet à tous les citoyens de procéder au nettoyage de leur terrain, permettant aux abrasifs de s'accumuler en bordure des rues.

Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues, nous demandons votre collaboration afin de :

- Balayer votre terrain dans les premiers jours du mois de mai;
- Ne pas entasser le sable en monticule, car nos équipements de balayage ne peuvent les ramasser;
- **Ne pas disposer du sable dans la rue une fois le balai mécanique passé.**

Veillez porter une attention particulière afin que les résidus ne se retrouvent pas dans les réseaux pluviaux, dans un souci d'éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble des contribuables.



Permis de construction et certificats d'autorisation

Sur le site Internet Valcourt.ca, section Services aux citoyens, vous pouvez remplir, directement en ligne et dans le confort de votre foyer, une demande complète de permis ou de certificat d'autorisation pour des travaux de construction ou de rénovation.

Les formulaires, ainsi que les documents exigés et suggérés, sont adaptés au contenu de chaque type de demande. Vous pouvez ainsi joindre les documents pertinents à votre démarche.

Les formulaires papiers demeurent disponible à l'Hôtel de Ville. Afin de vous assurer un meilleur suivi, la version informatique est le mode privilégié pour toutes les demandes.

N'oubliez pas de planifier un délai de **30 jours** avant l'obtention de votre permis ou certificat d'autorisation pour vos travaux. Il est de votre responsabilité d'avoir un permis valide au moment de commencer les travaux.

Dans combien de temps aurai-je mon permis?

Les requérants qui déposent leurs demandes de permis me demandent régulièrement le délai à attendre avant l'obtention de leur autorisation. Bien que la très grande majorité des demandes sont autorisées dans un délai raisonnable, une analyse règlementaire est toujours requise pour évaluer leur conformité, préalablement à la délivrance d'une autorisation. Afin d'orienter rapidement les citoyens, une analyse préliminaire de la demande est réalisée dans les 5 jours suivant sa réception.

Cette analyse préliminaire vise à valider que tous les documents ont été fournis, que la demande est complète et pour informer de l'assujettissement au **Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale** ou au **Règlement sur les usages conditionnels**, le cas échéant. Une demande incomplète est immédiatement suspendue. Ainsi, il est essentiel de bien détailler, dans votre demande, la description des travaux que vous souhaitez réaliser.

Par la suite, les demandes sont traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi et selon la complexité de la demande. Les demandes complexes et celles nécessitant des autorisations additionnelles prennent plus de temps pour leur traitement. Par exemple, des délais supplémentaires sont à prévoir pour les travaux assujettis au **Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale** ou au **Règlement sur les usages conditionnels**, puisqu'une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et une autorisation additionnelle du Conseil municipal sont requises.

Pour une demande complète, le délai maximal pour l'obtention de l'autorisation (ou du refus pour les demandes non conformes) est de 30 jours suivant sa réception (**Articles 4.5 et 5.1 du Règlement de permis et certificats #563**). Ce délai peut être prolongé que pour les demandes ayant nécessité des décisions du CCU et du conseil municipal : dans ce cas, le permis est émis après la réception de la résolution du conseil.



SÉ SUPER ÉCRAN

REGARDEZ PLUS DE FILMS ET DE SÉRIES
QUE JAMAIS

CHAÎNES EN DIRECT | SUR DEMANDE* | APPLICATION CRAVE* | CRAVE.CA



Plus de 3000 heures de vos séries et films hollywoodiens préférés
pour seulement **15,20\$/mois**



Cooptel

1 888 532-COOP
cooptel.ca

*Là ou la technologie le permet



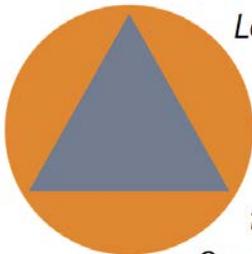
La Sécurité civile, c'est quoi ?

Définition de La Sécurité civile :

« L'ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société dans le but de connaître les risques, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas, d'atténuer leurs effets potentiels ou, pendant et après un sinistre, de limiter les conséquences néfastes sur le milieu ».

La Ville de Valcourt a fait la préparation de son Plan de sécurité civile pour se conformer à la réglementation dans ce domaine.

Le logo de la Sécurité civile :



Le **logo**, connu internationalement, identifie les personnes qui portent secours et les lieux d'hébergement d'urgence lors d'un sinistre. Il est formé d'un triangle bleu, symbolisant l'état d'équilibre, au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficiente en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.

Quand vous verrez ce logo, il s'agira de Sécurité civile.

Page Internet de la sécurité civile de la municipalité

Pour plus d'information concernant ce sujet, vous pouvez consulter notre page Web au www.valcourt.ca.





Le sport interscolaire de l'Odyssee en bref !

En février, quelques unes des nos équipes ont complété leur saison.

En volley ball, nos benjamines ont terminé la saison en force en remportant 6 duels sur 8 lors de leur dernier tournoi. Malheureusement, ce ne fut pas suffisant pour se tailler une place parmi les 8 équipes qualifiées pour la finale régionale. Les filles peuvent tout de même être fières de leur saison! Merci à Rosalie Steingue et Leila Santerre pour leur implication comme entraîneures.

Nos cadettes, pour leur part ont connu une saison en dents de scie et n'ont pu se qualifier pour la finale également. Fait à noter, la totalité des filles de l'équipe en était à leur première année dans la catégorie. Merci à Karyne Gasse pour son implication comme entraîneure.

Enfin, en juvénile, les protégées de Nicolas Busque ont réussi à se tailler une place parmi le top 8 et ont ainsi pu évoluer dans la finale régionale tenue le 23 février au Collège St-Bernard de Drummondville. Elles n'ont malheureusement pas pu participer à la ronde des médailles. Merci à Nicolas pour son implication.

En badminton, le 2 février dernier avait lieu le tournoi intersection en badminton, lequel regroupait les meilleurs représentants de l'Estrie, du Centre-du-Québec et des Bois-francs. L'Odyssee a fait belle figure encore une fois en récoltant 3 médailles d'or.

À noter qu'il reste encore un tournoi régulier en mars, ainsi que les régionaux et possiblement les provinciaux en avril pour nos athlètes qualifiés.

En basket, notre équipe benjamine a complété son parcours avec une fiche de 8 victoires et 2 défaites. Les entraîneurs Maxim Lavoie et Kevin Vallée sont très satisfaits de cette belle saison.

Après plusieurs mois de préparation fertiles en rebondissements (blessures, ajout de nouvelles filles en cours de route), notre équipe de cheerleading, dirigée de main de maître par Florence Dumas, a vécu sa première compétition le samedi 15 février dernier à la Frontalière de Coaticook.

À noter que c'est la première fois de l'histoire de l'Odyssee qu'une équipe de cheerleading participe à une compétition interscolaire.

Stéphane Bernier
Éducateur physique et
responsable des sports, École
secondaire l'Odyssee



Les bonnes nouvelles de la Chanterelle

Le métier d'enseignant n'est pas de tout repos. Ainsi, à l'occasion de la semaine québécoise des enseignantes et enseignants du Québec, un comité de parents de l'école de la Chanterelle a décidé de prendre soin des enseignants en leur offrant une pause santé. À tour de rôle, ils ont eu droit à une pause tisane et relaxation d'une vingtaine de minutes pendant que des parents bénévoles prenaient en charge leur classe et coordonnaient avec les élèves la confection d'une carte géante soulignant les qualités de leur enseignante ou enseignant. Pour un effet encore plus relaxant, le tirage d'un massage a été effectué parmi toute l'équipe enseignante. L'heureuse gagnante est Camille Roy. L'OPP tient à remercier Guylaine Bombardier, thérapeute, massothérapeute et formatrice de yoga pour cette commandite. Un merci aussi à la direction de l'école pour sa collaboration à l'activité.

Carnaval de la Chanterelle

Le 31 janvier dernier a eu lieu le Carnaval d'hiver de l'école. Les enfants ont pu participer à des jeux d'équipe à l'extérieur, incluant la construction d'un petit château de glace multicolore. Les enfants de la maternelle à la sixième année ont participé. Pour plusieurs enfants, l'activité préférée de la journée a été la dégustation d'un bon chocolat chaud! Il s'agit de l'une des activités organisées par le Comité des saines habitudes de vie de l'école.

Surveillant ou surveillante d'élèves

École la Chanterelle

Banque de candidatures et remplacements à court terme

Semaine de travail

Environ 85 minutes par jour de classe

Statut d'emploi

Temporaire

Taux horaire

20,55 \$ à 22,35 \$

Horaire de travail

Les midis de 11h25 à 12h50

Date d'entrée en fonction

À déterminer selon les besoins

Avantages

- Régime de retraite
- Des bénéfices marginaux sont versés sur la paie (8% et 11%).

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires;
- De l'expérience auprès des jeunes est un atout.

Profil recherché

- Personne dynamique, proactive et cohérente dans ses interventions auprès des jeunes.

Faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à emplois@cseossommets.qc.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Principales responsabilités

- Surveiller les élèves sur la cour de récréation;
- S'assurer du respect des règles de l'école;
- Aider les élèves à s'habiller;
- Gestion de conflits et de comportements sur l'heure du diner.

Pour la liste complète des attributions caractéristiques, consultez le : <https://bit.ly/2F9bZcg>

LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS (CSS) EN BREF
La CSS offre des services éducatifs à près de 9 250 élèves, jeunes et adultes, répartis dans un réseau de 35 établissements situés sur le territoire des MRC de Memphrémagog, des Sources et du Val-Saint-François.

NOTRE VISION

Être une organisation apprenante efficace, animée par la communication, la curiosité intellectuelle et l'ouverture.

Être une organisation qui mobilise les compétences professionnelles de l'ensemble du personnel et qui favorise l'engagement de tous les acteurs, artisans de la réussite.

Être une organisation engagée dans l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et le développement durable.

NOS VALEURS

Accomplissement
Bienveillance
Coopération
Excellence

Service des ressources humaines
449, rue Percy, Magog (Québec) J1X 1B5

La commission scolaire participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Les candidatures des femmes, des personnes handicapées, des membres des minorités ethniques ou visibles et des autochtones sont encouragées. Nous offrons aussi des mesures d'adaptation aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

CABARET D'HUMOUR
DE
VALCOURT

ANIMÉ PAR:
MARTIN ET MATH

**Vendredi 20 Mars
@ 20H**
Ô BISTRO DU GOLF DE VALCOURT
PRIX: 18\$

Charles Olivier St-Cyr Samuel Cyr Simon Trottier



RÉSERVEZ VOS PLACES
438 883 5946
FB: cabrethumourdevalcourt

OU

BILLETS EN LIGNE,
Dépanneur chez Folsy
Ô Bistro du golf

Rencontres amicales au Centre d'Action Bénévole

- 10 mars: Perdre 10kg de culpabilité?
- 24 mars: Présentation de l'offre de service du CABVER

Pour informations: 450-532-2255



www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE



cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt



Julie Lachance

(450) 532-5261

MASSAGES SPÉCIALISÉS :

- Kinésithérapie
- Massage thérapeutique
- Réflexologie
- Pressothérapie
- Vacuothérapie (ventouses)

Pour toute la famille :
femme enceinte, bébé,
enfant, ado, retraité



Un logo pour favoriser l'intégration des nouveaux résidents



Afin de favoriser l'intégration des nouveaux résidents, les membres du comité d'accueil de la région de Valcourt et Valcourt 2030 proposent un tout nouvel outil pour faciliter l'identification des « répondants locaux ».

Depuis février, les citoyens ayant accepté de servir de personne-ressource pour les nouveaux résidents ont reçu un porte-clés sur lequel se retrouve le logo du comité d'accueil.

« Une fois attaché à la fermeture éclair d'un manteau, ce porte-clés servira d'écusson qui permettra aux nouveaux résidents d'identifier dans les lieux publics les personnes disponibles pour répondre à leurs questions concernant leur nouveau milieu de vie. Le but est de faire tomber la gêne que peuvent avoir certaines personnes à poser des questions lorsqu'ils s'établissent dans la région de Valcourt. Avec le temps, je suis certain que les gens qui profiteront de cet accueil personnalisé deviendront à leur tour des répondants, des ambassadeurs locaux », précise Kevin Bombardier, coordonnateur de Valcourt 2030.

Chapeauté par Valcourt 2030 et issu du comité Attraction et rétention, le groupe d'accueil de la région de Valcourt grandit de semaine en semaine. Si vous avez de l'intérêt à joindre ce groupe et les différentes activités organisées par celui-ci, contactez Kevin Bombardier, coordonnateur de Valcourt 2030 au 450 532-2030 ou au valcourt2030@outlook.com.

Besoin d'aide pour votre impôt ?

Horaire et lieu :

De 9h à midi, les lundis et mercredis 2, 4, 9, 11 et 16 mars 2020, 950 rue St-Joseph, Valcourt.

Conditions :

- Personne seule : revenu maximal de 25 000\$;
- Couple : revenu maximal de 30 000\$;
- Famille (1 enfant) : revenu maximal de 30 000\$ plus 2 000\$ par enfant.

À apporter :

- Vos feuillets;
- Relevé 31 du propriétaire sauf HLM;
- Déclarations de 2018 et vos deux avis de cotisation.

Contribution 5\$

Pour information 450 532-2255



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988



Centre culturel Yvonne L. Bombardier



CENTRE CULTUREL
ET BIBLIOTHÈQUE
YVONNE L.
BOMBARDIER

Retrouvez vos ancêtres grâce à MesAieux.com

Saviez-vous qu'en étant abonné à la Bibliothèque, vous avez accès gratuitement au site de généalogie québécoise MesAieux.com? Celui-ci permet de faire un arbre généalogique en recherchant ses ancêtres du Québec et d'Amérique du Nord!

Conférence Le nouveau Guide Alimentaire canadien

Mercredi 18 mars à 19 h

Découvrez les nouveautés du Guide Alimentaire actualisé en 2019 et les choix de protéines végétales qui nous sont offerts. Idées de recettes santé et dégustation surprise!

Réservation requise

Membres 5\$ | Grand public 10\$

Gagnante du concours caché

Félicitations à madame Manon Beauchemin qui a gagné notre concours caché dans le dépliant de la programmation hivernale du Centre culturel! Elle s'est mérité une carte-cadeau de 150\$ au IGA Ouimette. Restez aux aguets pour notre prochain concours!



Heure du conte en pyjama

Le crocodile qui avait peur de l'eau

Vendredi 13 mars 18 h 30

À la bibliothèque, pour les 3-7 ans.

Réservation requise

Activité gratuite!

Conférence Une âme et sa quincaillerie

Mercredi 8 avril à 19 h

L'auteur Alain Labonté abordera la santé mentale et l'accompagnement en fin de vie à travers le parcours de sa mère et de son père.

Réservation requise

Membres 5\$ | Grand public 10\$

Spectacle Bro and Sister

Vendredi 3 avril à 19 h

Dans ce spectacle théâtral présenté par l'auteure, interprète et violoniste Isabelle Gosselin, découvrez la relation d'amitié entre une femme et un homme à l'approche de la fin de vie de celui-ci.

Réservation requise

Membres 5\$ | Grand public 10\$

Jeunes curieux La chasse aux cocos

Vendredi 27 mars à 18 h 30

Au Centre Culturel, pour les 8-12 ans

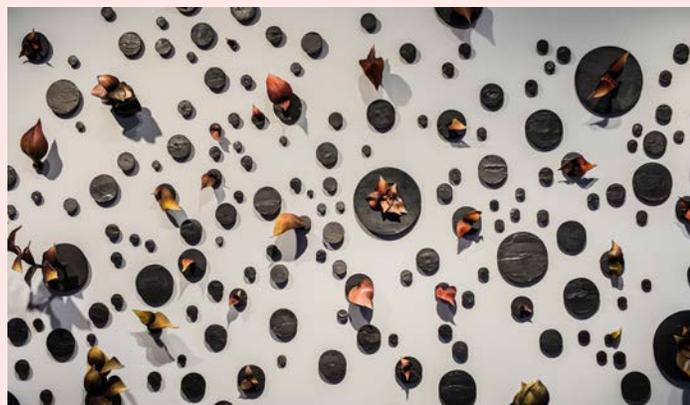
Réservation requise

Activité gratuite!

Un archipel végétal à la mezzanine du Centre culturel

L'artiste multidisciplinaire Lorraine Dagenais utilise des matériaux de construction pour concevoir ces œuvres et créer toutes sortes de reliefs. Dans Les fleurs de Mandragore l'artiste utilise, entre autres, du contreplaqué. Avez-vous une idée de nombre de pastilles dont l'œuvre est composée?

Exposition gratuite!





Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Découvrez la nouvelle exposition temporaire *Confortable? Testez vos transports*

Dès le 3 avril, partez en exploration et constatez comment le confort fait appel aux sens et varie d'une personne à une autre. Un après l'autre, vos sens sont interpellés. Êtes-vous mieux lorsqu'il fait chaud ou froid? Lorsqu'un siège est ferme ou moelleux? Un son doit-il être plus ou moins fort? Et qu'en est-il de l'éclairage? À vous d'évaluer votre propre perception du confort et de jouer le rôle de testeur!

Faites plusieurs tests vous-même : comparez l'absorption de sons par des matériaux isolants, examinez les caractéristiques de tissus conçus pour conserver la chaleur, dosez l'intensité et la coloration de la lumière pour voir sans être ébloui ou choisissez l'odeur vous permettant de vous sentir apaisé plutôt qu'irrité.

Voyez les différents principes utilisés par les chercheurs pour améliorer le confort offert dans les véhicules et comment ils ont évolué depuis une cinquantaine d'années. Testez les différences. Comparez entre autres une motoneige des années 1970 à une de 2020, une voiture de métro de 1974 à une de 2016 ou encore une cabine d'avion des années 1990 versus 2018.



Activité de fin d'année

Saviez-vous qu'une exposition, comme une œuvre d'art, est un message à décoder? Avec l'activité Expos à décoder, les jeunes, en équipe multi âges, deviennent des espions et relèvent des défis ludiques, amusants et diversifiés afin de décoder des messages secrets. Par exemple? Construire un pont en briques Lego® ou modeler un véhicule de rêve en pâte à modeler. C'est le genre d'activité parfaite pour une sortie de fin d'année!



CINÉ-CLUB VALCOURT

Kuessipan

19 mars, 19h

Mikuan et Shaniss sont inséparables. Les deux amies grandissent dans une communauté innue. La première grandit dans une famille aimante tandis que la deuxième recolle les morceaux d'une enfance bafouée. Elles se promettent de toujours rester ensemble mais à l'aube de leurs 17 ans, leur amitié se fragilise quand Mikuan tombe amoureuse d'un garçon blanc.

Un film de Myriam Verreault avec Yamie Grégoire, Sharon Fontaine-Ishpatao, Étienne Galloy, Douglas Grégoire.



Au Centre culturel Yvonne L. Bombardier, 1002 avenue J.-A.-Bombardier

Coûts : 8\$ adultes, 5\$ enfants, 30\$ carte fidélité pour 5 films.

Des boissons avec et sans alcool ainsi que du maïs soufflé sont en vente afin d'agrémenter votre expérience.

Le Ciné-club de Valcourt est une initiative du Comité culturel du Grand Valcourt, un organisme à but non lucratif. Pour plus d'information, il est possible de consulter la page Facebook du comité www.facebook.com/culturevalcourt/.

Animateur Camp de Jour

La Ville de Valcourt offre aux étudiants de 16 ans et plus, l'occasion d'être animateur au Camp de jour de Valcourt, durant la période estivale 2020. Les tâches de l'animateur sont, notamment, d'encadrer les jeunes de 6 à 12 ans, par des activités sportives et créatives, du lundi au vendredi, et ce, pendant une période approximative de 7 semaines.

Les personnes intéressées à un poste d'animateur au Camp de jour de Valcourt doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **le vendredi 20 mars 2020** au Service des loisirs de la Ville de Valcourt.

Il est à noter que la réussite du cours d'animation (DAFA) et de premiers soins est un atout pour ce poste. Cependant, la Ville de Valcourt défrayera **le coût d'inscription** (seulement) pour les candidats retenus qui ne possèdent pas le cours DAFA et le cours de premiers soins.

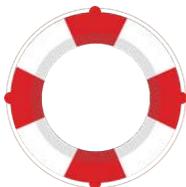
Moniteur sauveteur à la piscine

La Ville de Valcourt est à la recherche de candidats (étudiants) pour le poste de moniteur sauveteur à la piscine. Ce poste est d'une durée approximative de 8 semaines, répartie sur un horaire de 7 jours. Les personnes intéressées à un poste de moniteur sauveteur à la piscine doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **le vendredi 20 mars 2020** au Service des loisirs de la Ville de Valcourt.

La Ville de Valcourt possède une politique de remboursement des frais de cours.

Préalables :

Avoir réussi le cours de natation Junior 10 et le cours d'aide-moniteur. Ce cours est la première étape à franchir pour obtenir un certificat de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.



Accompagnateur spécialisé – Camp de jour

L'accompagnateur spécialisé s'occupera d'un ou plusieurs enfants présentant un ou plusieurs besoins particuliers (limitation physique, intellectuelle ou psychologique). Il les accompagnera dans les activités et au besoin, adaptera les activités pour permettre aux enfants de participer aux activités régulières du camp de jour. Il veillera à intégrer ces enfants aux activités du camp de jour tout en s'assurant du bien-être et de la sécurité des enfants présents.

Qualifications, compétences et exigences requises :

- Faire preuve d'autonomie, être polyvalent et ouvert aux changements;
- Avoir la capacité de travailler en équipe;
- Être apte à communiquer avec clarté et efficacité;
- Avoir le sens des responsabilités, être créatif, dynamique et avoir l'esprit d'équipe;
- Première année de Cégep complétée avec succès dans un domaine connexe à l'animation (technique de garde, éducation spécialisée, etc.)

Il est à noter que la réussite du cours d'animation (DAFA) et de premiers soins est un atout pour ce poste. Cependant, la Ville de Valcourt défrayera **le coût d'inscription** (seulement) pour les candidats retenus qui ne possèdent pas le cours DAFA et le cours de premiers soins.

Tous les curriculum vitae pour ces offres d'emplois devront être envoyés par courriel au bureau du Service des loisirs à l'adresse suivante: loisirs@valcourt.ca. Vous pouvez également postuler en ligne, sur notre site Web.

La Ville de Valcourt remercie toutes les personnes qui feront parvenir leur candidature, cependant, seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Merci de ne pas téléphoner.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Club Quad de la MRC: Dernier droit avant le printemps!



Le 25 avril prochain aura lieu la super soirée de fermeture de la saison hivernale 2019-2020. Cette soirée sera sous forme d'un souper méchoui. Les billets au coût de 20\$ seront bientôt en vente, surveillez la page Facebook pour de plus amples informations sur cette activité.

Merci à tous les bénévoles, agents de sentiers ainsi que les opérateurs de surfaceuses, ces hommes qui travaillent majoritairement de nuit pour nous permettent d'avoir des sentiers de qualité.

Encore une fois merci aux propriétaires de terrains de nous permettre de passer sur leurs propriétés, on ne peut vous remercier assez de votre générosité et votre bon vouloir.

Bonne fin de saison profitez du temps qu'il reste.

Bénévoles recherchés

Dans le but d'assurer la tenue des activités jeunesse du soccer et de la balle donnée, nous sommes à la recherche de:

Pour la balle donnée:

- Un responsable

Pour le soccer:

- Des responsables de catégorie;
- Secrétaire;
- Trésorier;
- Vice-président;
- Président.

Pour plus d'informations contactez Johanne au 450 532-3743 ou par courriel au loisirs@valcourt.ca

Trio Desjardins

Tu n'as aucune expérience de travail ?

Apprenti-stage t'offres la possibilité de réaliser un stage de 80 heures dans un organisme sans but lucratif de ta municipalité et d'obtenir une bourse de 500 \$.

Qui peut participer?

- Tu es un étudiant âgé de 14 à 16 ans;
- Tu es en quête d'une toute première expérience de travail;
- Tu es disponible pour travailler pendant 4 semaines durant l'été;
- Tu es à ta première participation au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

Comment participer?

Présente-toi à ton Carrefour jeunesse-emploi afin de procéder à ton inscription.

Tu devras assister à une journée de formation préparatoire à l'emploi qui se tiendra en mai.

Prenez note qu'en raison des précautions sanitaires fortement suggérées par le gouvernement, les infrastructures des loisirs de la Ville sont fermées pour une durée indéterminée. L'Hôtel de Ville reste ouvert **POUR LES URGENCES NE POUVANT ÊTRE RÉGLÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL**. Nous vous prions de ne pas vous présenter à l'Hôtel de Ville si vous présentez des symptômes grippaux. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, le ligne 1 877 644-4545 a été mise en place pour vous aider.

Le meilleur moyen de stopper la contamination est de rester à la maison, se laver les mains souvent, à l'eau tiède et avec du savon et d'éviter de porter les mains au visage.

Pour tous les détails concernant la fermeture des locaux de la Ville, suivez-nous sur Facebook.

Merci de votre compréhension et de votre coopération!

Souper bénéfice du Club de patinage artistique de Valcourt

! 2 sauces disponibles : végétarienne et avec viande !

**Quand : Samedi 21 mars 2020
Dès 17h00**

**Où : Salle communautaire de Valcourt
(820, rue St-Joseph, Valcourt)**



**Billets en vente auprès des patineurs. Pour information ou achats de
billets : Julie Caron au 819-919-4335 ou via judybegood@live.ca.**

Prix: - moins de 5 ans : gratuit
- 5 à 12 ans : 8,00\$
- 13 à 17 ans : 12,00\$
- 18 ans et plus : 15,00\$

Entrée aussi possible le jour même de l'événement, à la porte.





Le Grand Défi Desjardins

Pour sa 5^e édition, la Caisse Desjardins du Val-Saint-François reprend le flambeau du Grand Défi Desjardins en 2020 et se fixe un objectif de 160 000\$ pour promouvoir les saines habitudes de vie dans les écoles de son territoire. Depuis la première édition, ce sont plus de 600 000\$ qui ont été amassés par de courageux cyclistes qui effectuent à vélo, à relais, un trajet de 3500 km, de Key West en Floride jusqu'au Québec. À chaque édition, toutes les sommes amassées ont pu être entièrement remises aux écoles puisque les frais encourus par le Défi sont couverts à 100% par Desjardins. Les citoyens ou entreprises qui souhaitent faire un don pour soutenir les écoles du Val-Saint-François peuvent visiter le lien web suivant:

www.jedonneenligne.org

La population peut également suivre les avancées du Défi sur la page Facebook du Grand défi Desjardins où l'on présentera les aventures des cyclistes, les développements de leur collecte de fonds, les partenaires impliqués et plus encore!

 **Desjardins**
Caisse du Val-Saint-François

Club de Ski de Fond Val-Plein-Air



Un autre beau succès pour notre clair de lune.

77 skieurs et raquetteurs de tous âges ont profité d'une belle soirée sous les étoiles.

Merci à notre comité et leurs complices pour cette belle organisation ainsi qu'à Marie-Chantal Houde de la Fromagerie Nouvelle France pour la succulente fondue au fromage !



LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins



Adoption des mesures d'hygiène reconnues



Quebec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec



Programme d'activités socioculturelles et sportives



CAMP DE JOUR

Exclusivité aux
inscriptions en ligne
à compter du
11 mars, 13h.

Inscriptions à l'aréna, en
personne, à compter du
25 mars, 13h.

Exceptionnellement,
le service des Loisirs
sera ouvert en
soirée les 25 mars,
22 avril et 6 mai de
16h30 à 19h.

Comment s'inscrire?

- **En ligne au www.valcourt.ca
(Visa ou Mastercard)**
- **En personne, à l'Aréna,
au 1111, Boulevard des Cyprès
(comptant, crédit, débit, chèque)**

Le montant total est exigé pour toute inscription. Pour les montants de plus de 200\$, il est possible de payer 50% de l'activité lors de l'inscription et de remettre un chèque postdaté pour l'autre 50%. Le chèque postdaté doit être encaissable avant le début de l'activité. Les taxes TPS et TVQ sont applicables pour les personnes de 15 ans et plus.

Une preuve de résidence peut vous être demandée lors de votre inscription soit, entre autre, votre permis de conduire et le certificat de naissance ou le bulletin scolaire en cours pour les enfants.

Pour les activités avec un nombre maximum de participants, la priorité sera donnée aux inscriptions en ligne.

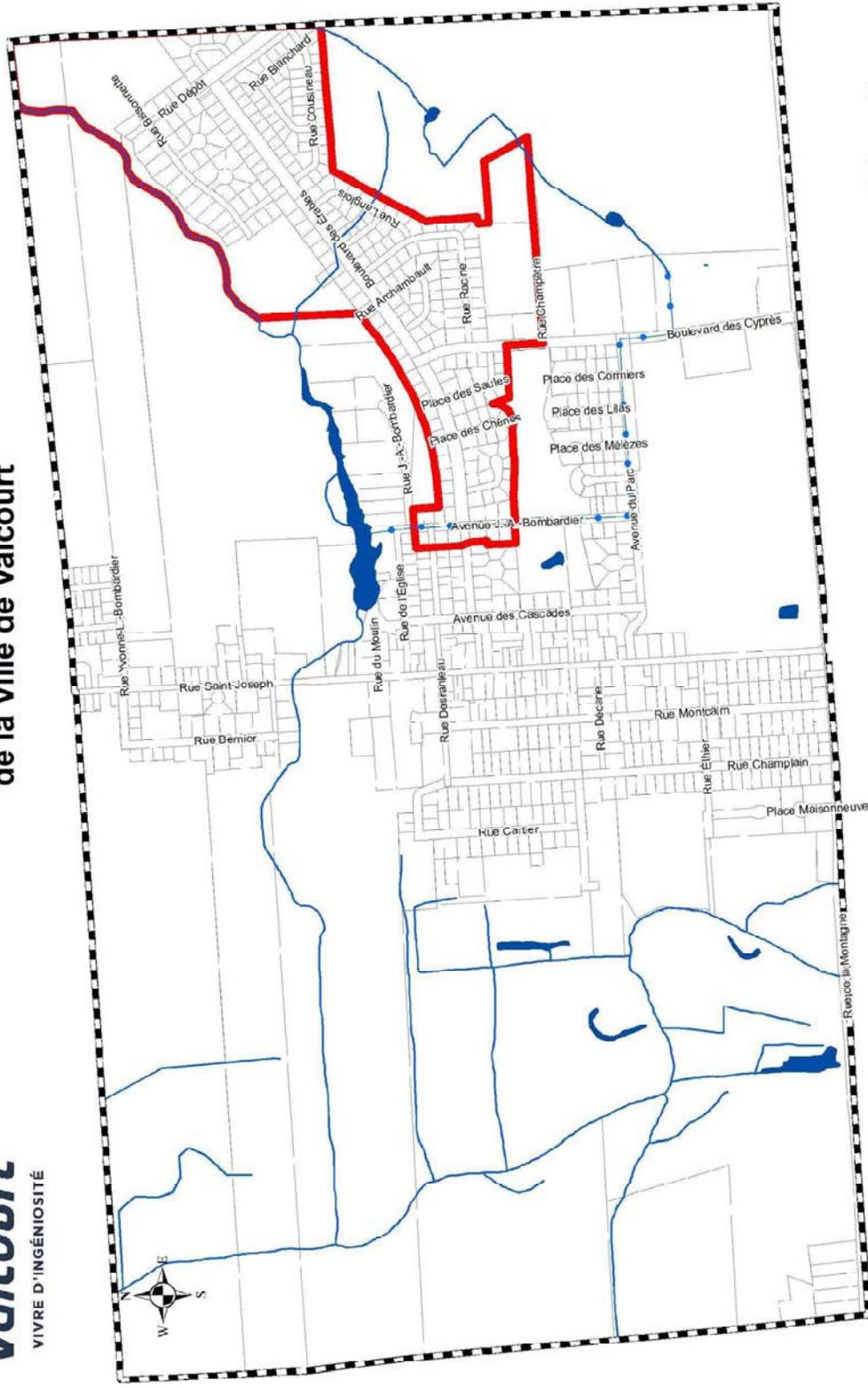
AUCUNE
INSCRIPTION PAR
TÉLÉPHONE NI PAR
LES RESPONSABLES

Contactez-nous au loisirs@valcourt.ca

RÈGLEMENT 618 (ANNEXE A)



Annexe A - Secteur visé Programme de revitalisation de la Ville de Valcourt



Légende



Le fond de plan provient de la MRC du Val-Saint-François

Nos partenaires

Pour plus de détails, visitez le

www.valcourttefaitlacour.ca



La Banque Nationale offre une remise en argent pouvant atteindre **2500\$** à ceux qui financeront leur projet de construction à la Banque Nationale de Valcourt. De plus, les acheteurs bénéficieront de **2 comptes bancaires gratuits** durant 12 mois. Prenez rendez-vous avec un spécialiste hypothécaire dès maintenant au 450 532-3414!*



Construction Sébastien Bourdeau inc a choisi d'offrir un **crédit de 2500\$ par tranche de 100 000\$ pour les deux premières tranches de 100 000\$, puis 1000\$ par tranche de 100 000\$ par la suite** à tous les citoyens qui retiendront ses services pour la construction de leur nouvelle maison dans le secteur touché par le programme de revitalisation. Pour obtenir une soumission, appelez le 819 345-6445.*

**Boudreau
+ Associés**

Valcourt
Avocats et Notaires

Boudreau et Associés Valcourt remettra **une consultation juridique gratuite** à tous les nouveaux citoyens se qualifiant pour le programme de revitalisation et ayant choisi de faire affaire avec eux pour l'achat de leur nouvelle maison. D'une **valeur de 250\$,** ce crédit pourra être appliqué, notamment, pour la préparation d'un testament ou d'un mandat de protection. Prenez rendez-vous au 450 532-3040.*



Desjardins récompensera l'achat d'une construction neuve à Valcourt par une offre complète comprenant une remise en argent pouvant atteindre **10 000\$,** des gratuités, une tarification avantageuse et plusieurs autres avantages.

Nos représentants hypothécaires **se déplacent chez vous,** à votre convenance, 7 jours sur 7.

Pour en profiter, demander un financement hypothécaire à la caisse 1 877 826-6558.*



Les constructions Clément Robert a choisi d'offrir un **crédit de 2500\$ ainsi qu'une unité d'air climatisé murale d'une valeur de 2500\$** à tous les citoyens qui retiendront ses services pour la construction de leur nouvelle résidence dans le secteur touché par le programme de revitalisation. Demandez une soumission au 450 372-2521.*



La compagnie BRP offrira une prime de **5000 \$** à tout nouvel employé permanent qui déciderait d'acheter l'un des terrains visés par le Programme de revitalisation, dans le but d'y bâtir une maison. Ce montant pourra lui être remis en argent ou encore investi dans un REER collectif de BRP, selon les règles établies.*

*Certaines conditions s'appliquent, obtenez tous les détails auprès des partenaires.